

Compte rendu du conseil d'école du 25 juin 2015

Présents : Madame Héron adjointe aux affaires scolaires, Madame Ardourel représentante de la mairie

Mesdames Pajon et Guittery DDEN ,

Mesdames Le Gall, Marcadet, Wiart, Thierry et Ulrich, enseignantes.

Mesdames Pellé, Beaujouan, Khamvongsa, Deberne, Huet-Dupuis et Monsieur Agogué représentants des parents d'élèves.

Excusés : M. Junca, Inspecteur de l'Education Nationale ; Mme Noublanche, psychologue scolaire

1. Points sur les sorties et les projets réalisés en relation avec le projet d'école

• Entretiens individuels et remise des bulletins : appréciés par tous, à reconduire l'année prochaine.

. Projets et sorties en lien avec le projet d'école

– Dans le cadre des pratiques artistiques et culturelles : classe cirque des CP déjà évoquée lors du 2ème conseil d'école.

– Dans le cadre de la découverte du vivant et de l'éducation à la citoyenneté : classe poney des CE1. Chaque classe a fait 4 demi-journées au haras de Fay aux Loges ainsi qu'une journée complète. Bilan très positif : les enfants ont beaucoup apprécié le contact avec l'animal, ils ont pour certains appris à la maîtriser leur appréhension.

Remerciements aux parents accompagnateurs et à la mairie (pour le financement).

– Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté : affichage des règles de vie de la cour communes à tous les intervenants de l'école.

– Dans le cadre des TICE : défi web CE1 était prévu. Comme il devait être réalisé dans les mêmes dates que les classes poney , il a été trop difficile pour les enseignantes de mener les deux projets de front.

– projet contes et bruitages des 2 CP et du CE1 de Mme Ulrich : enregistrement en studio. Les CE1 ont écrit 5 histoires en collaboration avec Anne Miège, travailler la lecture à haute voix et ont eu un jour d'enregistrement au studio Emergence de Châteauneuf sur Loire. Les CP ont créé les bruitages et les intermèdes musicaux avec Arnaud Roi de l'école de musique de Jargeau et ont eu 2 jours d'enregistrement. La coopérative scolaire participe au financement (750 euros du studio et 200 euros de CD) ainsi que la mairie (car communal et 535 euros de l'intervenant en musique). Les contes ont été lus aux grandes sections par les CP.

– échanges GS/ CP et CE1/CE2 : Actuellement les CP lisent les contes aux grandes sections. Les GS sont aussi venus poser des questions aux élèves de CP il y a 2 semaines. Aujourd'hui, un échange GS/CP a eu lieu pour rassurer les GS pendant que les CP travaillaient à l'école maternelle.

Les CE1 sont allés à l'école Madeleine lundi. Un jeu d'orientation a été proposé ainsi que 2 autres ateliers en classe. Les CE1 ont pu manger à la cantine de l'école Madeleine.

. Autres sorties et projets :

– avril : CE1 : école d'autrefois à la salle polyvalente. Les enfants ont pu découvrir une classe des années 60 avec un atelier porte-plume, des jeux de cour de l'époque...

– mai : - vote des incorruptibles. Comme chaque année GS, CP et CE1 découvrent des livres avec Anne Miège puis ils participent au vote avec l'urne, l'émargement...

- usépiades : Sur la journée au stade de Jargeau, les enfants découvrent différents sports avec les écoles de Saint Denis de l'Hôtel et de Jargeau (GS, CP, CE1). bilan positif.

- école ouverte : Vendredi 19 juin. Quelques GS sont venues voir les expositions. Le fait qu'elle ait lieu de 16 h à 18 h permettait une fluidité appréciée.

- venue des CM2 de Mme Zoïs pour la présentation de leur projet théâtre et une lecture de fables mardi après-midi de la dernière semaine.

1. Préparation de la rentrée scolaire 2015/ 2016

• La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2015.

• Effectifs prévisionnels : 115 élèves, (8 élèves de moins que la rentrée précédente) : 62 CP et 53 CE1 ;

répartitions : 3 CP à 21, 21 et 20 et 2 CE1 à 26 et 27.

. L'équipe enseignante connaîtra quelques changements : départ de Mmes Wiart et Ulrich, arrivée de Mme Dumont. Concernant Mme Gaucher, ses futures fonctions ne sont pas encore connues et peuvent ne pas l'être d'ici la rentrée. Ce qui pose la question de la direction. Nous ne sommes pas en mesure de dire qui l'assurera. Toujours est-il qu'il y

aura un 5ème enseignant nommé d'ici la rentrée ainsi qu'une personne de l'équipe pour prendre en charge la direction.

Départ à la retraite des Psychologue scolaire et de la maîtresse E : le poste de psychologue a été fermé, nous n'en savons pas plus pour la maîtresse E.

. Changement de circonscription : suite à la création d'une nouvelle circonscription dans le Loiret, l'Inspection académique a procédé au redécoupage de toutes ses circonscriptions. Nous serons rattachés (Jargeau et toutes les écoles du secteur collège de Jargeau) à Orléans Sud avec La Ferté St Aubin, et Orléans la Source. L'Inspecteur de l'Education Nationale sera M. Javoy. Les coordonnées vous seront transmises dans le mot de rentrée.

•Travaux : La fin des travaux et la mise à disposition du nouveau bâtiment à la rentrée prochaine impliquent que l'entrée se fera de nouveau du côté collège.

La classe de Mme Le Gall sera refaite et insonorisée pendant les grandes vacances. Les travaux ont commencé avec un trou dans un mur pour l'issue de secours.

La cour va être goudronnée pendant les vacances d'été. La descente devant la classe de Mme Le Gall sera également goudronnée. Des solutions ont été recherchées par la mairie mais aucune n'est idéale.

Les caisses des jouets avaient été cassées et pouvaient être coupantes, elles ont bien sûr été enlevées. L'équipe enseignante déplore le fait que les enfants endommagent les jouets, bien commun et ne respectent pas les toilettes. Des chaises pourront être achetées avec le budget investissement.

. Le nouveau bâtiment périscolaire sera mis à disposition à la rentrée. L'inauguration aura lieu le 2 juillet et une porte ouverte sera organisée le 3 juillet pour les parents d'élèves. Il était prévu pour répondre à une demande du périscolaire ,mais pourra aussi être utilisé sur le temps scolaire par les enseignants pour des activités de motricité ou autre. Il pourra également accueillir une classe en cas d'ouverture. Le RASED a également un bureau. Le transfert de matériel va se faire pendant l'été. Des rangements sont prévus pour stocker le matériel périscolaire et scolaire. La garderie du matin et du soir se fera donc dans ce bâtiment. La municipalité est consciente de la multiplication des sites mais c'est le confort des enfants qui a été privilégié.

. L'association des parents d'élèves de Jargeau propose un service « Blabla Kid's Jargeau » afin de mettre en relation des familles pour partager les trajets entre les écoles car il est difficile d'être à l'heure dans 2 ou 3 écoles. Les parents pourront déposer leur demande et souhaits précis par mail ou dans les boîtes aux lettres des écoles.

2.Bilan de la coopérative scolaire

Fin d'année : 3407 euros avec pour projet d'acheter du matériel de sport.

Les enseignants ont aussi pour projet de réinvestir le jardin l'année prochaine et souhaiteraient aller visiter les jardins de Chaumont dès le début d'année.

L'association des parents d'élèves met à disposition 300 euros suite à la vente des sacs et également les 300 euros obtenus par la vente des mémos l'année dernière. L'équipe enseignante a l'intention d'enrichir le fond de la bibliothèque de l'école avec ses dons.

3.Questionnaires diverses.

Les compte-rendus peuvent-ils être mis sur le site de la commune ? Cela est déjà fait dès transmission à la mairie.

Y-aura-t-il des listes de fournitures pour les futurs CE1 et CE2 ? L'école donnera la liste des fournitures pour les futurs CE1 et une demande est faite à l'école Madeleine pour les futurs CE2.

Concernant la discipline:des choses ont-elles été mises en place durant les temps TAP/ cantine/ Temps récréatifs (mise en place d'un coupon à transmettre via les cahiers de liaison) ?

Pour la cantine : le départ des enfants se fait en décalé, cela semble les apaiser. Ce trajet s'adapte en fonction des enfants.

Concernant la mise en place d'un coupon : les enseignants rencontreront la semaine prochaine les intervenants du périscolaire. L'année prochaine un directeur du périscolaire sera nommé sur chaque site, ce qui permettra une meilleure communication entre les enseignants et l'équipe du périscolaire. Tout cela sera discuté lors de cette rencontre.

Est-il prévu que la communauté de communes gèrent à terme le périscolaire ? Une réflexion se fait par la communauté de commune pour le périscolaire. L'objectif est d'harmoniser les choses : même conditions d'accueil, de tarifs... sur les différentes communes. L'objectif est que rien ne change pour les enfants.

Madame Wiart
Directrice de l'école

Madame Pellé
déléguée parent d'élèves

Madame Deberne
déléguée parents d'élèves